



Motions adoptées par le congrès de la FCPE-Paris le 20 mai 2006

Gratuité

Principe de base de notre école publique, la gratuité est pourtant loin d'être complètement appliquée. Exemple parmi d'autres les cahiers d'exercices, dont l'acquisition obligatoire est demandée aux familles alors qu'ils sont associés à des manuels scolaires fournis par l'établissement, des manuels sont également à la charge des familles au prétexte qu'ils concernent des options (en lycée). Cette situation ne doit pas être considérée comme une fatalité, des avancées ont déjà eu lieu dans ce domaine et la FCPE-Paris poursuivra ses efforts auprès du département et de la région pour obtenir que la mise en oeuvre de la gratuité soit une réalité.

Poids des cartables

Depuis des années la question du poids des cartables est un sujet récurrent dans les collèges parisiens. Il est pourtant toujours pris sur le ton de la plaisanterie par les chefs d'établissement et ignoré par les enseignants alors qu'il s'agit d'un réel problème de santé publique. Des solutions existent pourtant comme par exemple le doublement du nombre de manuels scolaires pour les 6^e et 5^e ; elles commencent même à être mises en oeuvre dans certains départements. La FCPE-Paris poursuivra son action auprès des autorités compétentes pour obtenir la prise en compte de cette question et la mise en oeuvre de solutions « organisationnelles » et/ou des moyens nécessaires

FCPE Sup

Aujourd'hui le domaine d'action de la FCPE s'arrête au bac ; pourtant le système scolaire ne s'y arrête pas et les orientations de l'enseignement supérieur ne sont pas sans incidence sur l'organisation de la scolarité dans le secondaire. Ce faisant, la FCPE laisse le champ libre à la PEEP qui dispose de son côté d'une Union Fédérale Universitaire (PEEP-SUP). Comme d'autres CDPE qui ont déjà fait ce constat, la FCPE-Paris demandera à l'occasion du prochain congrès national qu'une réflexion soit engagée au sein de notre fédération pour permettre à la FCPE de jouer son rôle plein et entier sur l'ensemble du système éducatif.